

Municipalité La Rédemption.

Lundi le, (23) novembre 2020 se tenait à 18h30 au Centre municipal Viateur Labonté la séance extraordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Assiste à la séance, Mme la Mairesse Sonia Bérubé et Chantal Boucher à titre de secrétaire.

Les conseiller (ès) qui sont présents :

Steve Soucy : Absent

Manon Landry : Absente

André Fournier : Présent

Raynald Bérubé : Présent

Myriam Morissette : Présente

1. Accueil

La séance est ouverte à 18h30 Madame la Mairesse souhaite la bienvenue et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution #20-178

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Dépôt des états comparatifs

Les états comparatifs ont été déposés par la Conseillère Myriam Morissette.

5. Levé de la séance Résolution#20-179

Après la période de questions, il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité de lever la séance à 18h45.

Je, Sonia Bérubé, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Sonia Bérubé, Mairesse

**Chantal Boucher directrice générale
et secrétaire trésorière**